



# Formulaire de demande Programme avantages réservés aux entrepreneurs en toiture de Owens Corning

À usage interne seulement  
Numéro d'identification  
\_\_\_\_\_

La présente est une demande d'adhésion au programme des avantages réservés au réseau des entrepreneurs en toiture de Owens Corning (le « réseau »). Le réseau s'adresse uniquement aux entrepreneurs professionnels (les « entrepreneurs »). Il appert de la décision de Owens Corning Roofing and Asphalt (« Owens Corning ») d'approuver ou non un candidat comme membre du Programme avantages réservés aux entrepreneurs en toiture de Owens Corning. Cette décision est à la discrétion exclusive et entière de Owens Corning et ne peut faire l'objet de contestation de la part du candidat ou de toute autre personne. En présentant cette demande, le candidat reconnaît qu'il comprend les critères et le processus de sélection et qu'il renonce à toute réclamation.

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_

Adresse de l'entreprise \_\_\_\_\_ Bureau \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone de l'entreprise (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Courriel de l'entreprise \_\_\_\_\_

Année de fondation de l'entreprise \_\_\_\_\_

Propriétaire de l'entreprise \_\_\_\_\_ Si plus d'un propriétaire \_\_\_\_\_

Cellulaire du propriétaire (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Courriel du propriétaire \_\_\_\_\_

URL du site Web \_\_\_\_\_

Comment avez-vous entendu parler du réseau ? \_\_\_\_\_

Je, \_\_\_\_\_ (signature du propriétaire), certifie que les renseignements fournis dans le cadre de cette demande sont exacts à ma connaissance. Je dégage Owens Corning ou toute entité affiliée de toute responsabilité à l'égard des renseignements fournis. Je les dégage également de toute responsabilité advenant que les renseignements fournis dans le cadre de cette procédure de demande, qu'ils proviennent du candidat ou d'une autre source, soient divulgués à des tiers.

SI UN CANDIDAT EST APPROUVÉ PAR OWENS CORNING ET ACCEPTÉ AU SEIN DU RÉSEAU, UNE ENTENTE ENTRERA EN VIGUEUR ENTRE OWENS CORNING ET L'ENTREPRENEUR. LES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE ENTENTE INCLUENT LES MODALITÉS DU RÉSEAU QUI SONT ÉNONCÉES IMMÉDIATEMENT DANS LES PAGES QUI SUIVENT LA PAGE DE SIGNATURE DE CETTE DEMANDE (L'« ENTENTE »). VOUS DEVEZ SIGNER LA PREMIÈRE PAGE ET APOSER VOS INITIALES SUR LES 2 PAGES SUIVANTES DE CETTE DEMANDE. EN SIGNANT ET EN PRÉSENTANT CETTE DEMANDE, VOUS RECONNAISSEZ QUE VOUS AVEZ LU, COMPRIS ET ACCEPTÉ LES MODALITÉS DU RÉSEAU. SI VOTRE DEMANDE EST ACCEPTÉE ET APPROUVÉE PAR OWENS CORNING, NOUS VOUS FERONS PARVENIR UN AVIS ÉCRIT CONFIRMANT QUE VOUS AVEZ ÉTÉ NOMMÉ EN TANT QUE MEMBRE DU RÉSEAU. VOTRE PARTICIPATION AU RÉSEAU SERA, À TOUT MOMENT, ASSUJETTIE AUX MODALITÉS DU RÉSEAU.

CONVENU ET ACCEPTÉ :

Par : \_\_\_\_\_  
(Signature)

Nom du représentant des ventes de produits de toiture de  
Owens Corning :

Nom : \_\_\_\_\_  
(Veuillez écrire en caractères d'imprimerie)

\_\_\_\_\_ (Veuillez écrire en caractères d'imprimerie)

Titre : \_\_\_\_\_  
(Veuillez écrire en caractères d'imprimerie)

**Envoyez le formulaire dûment rempli  
par télécopieur au numéro  
1 866 213-3037 ou par courriel à  
ProDesk@owenscorning.com**

Veuillez répondre aux questions suivantes pour nous aider à mieux vous servir. Les réponses aux questions suivantes n'affecteront pas le statut de votre demande.

Plus de la moitié des travaux de toiture de mon entreprise sont consacrés aux :

- Propriétés commerciales (bâtiments avec toiture à faible pente ou bâtiments non résidentiels avec toiture à forte pente)
- Rénovations de toiture résidentielle
- Propriétés résidentielles neuves
- Propriétés résidentielles endommagées par une tempête

Mon entreprise... (cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- Offre des services de travaux réalisés à l'extérieur autres que des travaux de toiture, tels que l'installation de parements ou le remplacement de fenêtres
- Possède un commerce de détail
- Offre des services de travaux réalisés à l'intérieur tels que la rénovation de salle de bain ou de cuisine
- A un designer d'intérieur parmi son personnel

# MODALITÉS DU PROGRAMME AVANTAGES RÉSERVÉS AUX ENTREPRENEURS EN TOITURE DE OWENS CORNING

**Mise en contexte :** Pour promouvoir les avantages des produits de toiture de Owens Corning® (« produits »), Owens Corning Roofing and Asphalt, LLC (« Owens Corning ») a créé ce Programme avantages réservés aux entrepreneurs (« réseau »). L'entrepreneur (« entrepreneur ») exprime le désir de participer au réseau, et Owens Corning accepte de permettre à l'entrepreneur de participer au réseau sous réserve des modalités qui sont toutes expliquées ci-après. Moyennant bonne et valable contrepartie, les parties conviennent de ce qui suit :

- Critères de qualification de l'entrepreneur :** La participation au réseau est à la discrétion de Owens Corning. Owens Corning évaluera l'entrepreneur d'après les critères de sélection établis par Owens Corning, à sa seule discrétion.
- Obligations de l'entrepreneur :** Tant et aussi longtemps que l'entrepreneur est un participant au réseau, l'entrepreneur doit répondre aux obligations suivantes, et à ses propres frais :
  - Représenter les produits fidèlement de concert avec la représentation de Owens Corning à l'aide de la documentation, des échantillons et du site [www.owenscorning.ca](http://www.owenscorning.ca).
  - Observer l'ensemble des règlements fédéraux, provinciaux et locaux, ainsi que les prescriptions des permis régissant les activités de l'entrepreneur. Installer les produits conformément aux instructions d'installation, à tous les codes du bâtiment en vigueur, de manière professionnelle et selon les règles de l'art conformément aux normes les plus rigoureuses de l'industrie.
  - Respecter les politiques et procédures raisonnables qui peuvent être, de temps à autre, mises en œuvre par Owens Corning dans le cadre du réseau.
  - Mener ses activités dans le respect de l'éthique. Vendre les produits sans intention d'induire en erreur ou déclaration fautive ou trompeuse.
  - Avoir de façon continue un lieu d'affaires permanent (et non pas une boîte postale) et un numéro de téléphone. Tenir Owens Corning informée de tout changement apporté à ce lieu d'affaires et à ce numéro de téléphone.
  - L'entrepreneur, tout comme ses employés ou agents, ne doit exercer aucune activité qui a ou dont il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elle ait une incidence défavorable sur le fonds commercial du réseau, de Owens Corning ou de l'une de ses entités affiliées ou qu'elle nuise à celle-ci.
- Obligations de Owens Corning :** À tout entrepreneur qui participe au réseau, Owens Corning fournira les services et les avantages qui sont offerts de temps à autre par Owens Corning dans le cadre du réseau. Ces services et avantages peuvent être modifiés de temps à autre par Owens Corning à sa seule discrétion. Owens Corning ne garantit pas qu'un entrepreneur participant au réseau recevra un certain nombre d'activités ou de ventes résultant de cette participation. La présente entente ne confère aucune entente ni relation d'exclusivité entre Owens Corning et un entrepreneur participant.
- Durée et résiliation :** Chaque partie peut à tout moment, pour un motif quelconque, résilier immédiatement la présente entente sur avis écrit de résiliation adressé à l'autre partie. En cas de résiliation de la participation de l'entrepreneur au réseau pour un motif quelconque, l'entrepreneur comprend et accepte de renoncer à tout avantage accumulé. En outre, l'entrepreneur exonère et libère Owens Corning de toute demande de dédommagement que l'entrepreneur pourrait réclamer dans le cas où la participation de l'entrepreneur au réseau cesserait ou serait résiliée par l'une ou l'autre des parties, pour quelque raison que ce soit.
- Indemnité :** L'entrepreneur doit accepter d'indemniser et de défendre Owens Corning, ses entités affiliées et chacun de leurs dirigeants, directeurs, employés, entrepreneurs et agents. Il doit aussi les mettre à couvert contre toute réclamation, responsabilité, coût, frais et préjudice fondé sur des allégations, quelles qu'elles soient, selon lesquelles :
  - l'entrepreneur est un agent ou employé de Owens Corning ou de l'une de ses entités affiliées;
  - l'entrepreneur ou ses employés, agents ou sous-traitants ont été négligents dans l'exécution des travaux réalisés pour leurs clients;
  - l'entrepreneur ou ses employés, agents ou sous-traitants ont enfreint un contrat conclu avec leurs clients;
  - les actions ou omissions de l'entrepreneur ou de ses employés, agents ou sous-traitants ont causé préjudice aux biens d'autres personnes ou ont provoqué des lésions corporelles (y compris tout décès qui pourrait s'ensuivre);
  - l'entrepreneur n'a pas observé les modalités de la présente entente ou les exigences des codes du bâtiment, des réglementations ou des règlements en vigueur;
  - l'entrepreneur a commis un acte illégal (ou des actes illégaux); ou
  - l'entrepreneur a fait une fautive représentation du réseau ou de tout produit auprès d'un de ses clients.

Les obligations de ce paragraphe sont maintenues après la cessation de cette entente.

- Marques de commerce :** Aucune licence n'est accordée ou acquise par la présente entente, en vertu ou aux fins d'exploitation de toute marque de commerce ou appellation commerciale détenue ou régie par Owens Corning ou par l'une de ses entités affiliées, ou dans laquelle Owens Corning ou l'une de ses entités affiliées possède des droits.
- Relations entre les parties :** L'entrepreneur est un entrepreneur indépendant, et la présente entente ne crée nullement, ni pour une quelconque fin, une relation mandant-mandataire ou un rapport de fiduciaire. L'entrepreneur n'est pas habilité à créer ou assumer une quelconque obligation au nom de Owens Corning ou de l'une de ses entités affiliées. L'entrepreneur n'a non plus aucune autorité pour modifier une quelconque garantie qui peut être offerte par Owens Corning.
- Divulgaration de certains renseignements à des tiers :** L'entrepreneur reconnaît et accepte que Owens Corning, ou l'une de ses entités affiliées, aura le droit, pendant la durée de la présente entente, de permettre à certains tiers avec lesquels Owens Corning ou l'une de ses entités affiliées entretient des rapports contractuels ou autres relations d'affaires de contacter l'entrepreneur pour promouvoir leurs biens ou services. Nonobstant ce qui précède, l'entrepreneur comprend que Owens Corning n'approuve pas, ni ne représente ou ne garantit comme étant exact le contenu de telles formes de communication avec l'entrepreneur. Au cas où l'entrepreneur ne désire pas permettre à l'un de ces tiers de prendre contact avec l'entrepreneur, celui-ci signifiera à Owens Corning un avis écrit adressé aux soins du responsable des services d'entrepreneurs. L'entrepreneur libère et exonère Owens Corning et chacune de ses entités affiliées de toute réclamation adressée à Owens Corning à la suite de toute communication formulée par des tiers.
- Non-cession; ayants droit :** La présente entente a force obligatoire et s'applique en faveur de chacune des parties, de leurs ayants droit et cessionnaires autorisés respectifs. L'entrepreneur ne peut pas céder ses droits ou déléguer les obligations stipulées aux présentes.
- Divisibilité :** Si une disposition de la présente entente est jugée invalide et inapplicable par une cour compétente ou en vertu de toute loi, règlement, ordonnance, accord exécutif ou autre règle de droit, cette disposition sera supprimée ou modifiée, mais seulement dans la mesure imposée par un tel règlement, statut, réglementation, ordonnance, entente ou règle, tandis que les autres dispositions de la présente entente resteront pleinement en vigueur et de plein effet.
- Choix d'une loi :** La présente entente doit être interprétée conformément aux lois de l'État de l'Ohio sans égard aux dispositions relatives au conflit de droit ou à toute autre disposition juridique de l'État de l'Ohio qui exigerait ou permettrait l'application du droit substantiel de toute autre juridiction pour régir la présente entente.
- Arbitrage :** Tout conflit ou litige entre les parties, qui provient ou découle de la présente entente, y compris, entre autres, tout conflit ou litige lié à l'interprétation de toute disposition ou de la validité ou de l'applicabilité de toute condition (y compris le présent paragraphe) ou de l'entente au complet, ou de toute allégation selon laquelle l'ensemble ou quelque partie de la présente entente (y compris la présente disposition) est nul ou annulable, doit être soumis à l'arbitrage devant un seul arbitre, conformément aux Règles d'arbitrage commerciales de l'Association américaine d'arbitrage (Commercial Rules of Arbitration of the American Arbitration Association) alors en vigueur et dans un endroit situé à Toledo, Ohio. Chaque partie assumera ses propres frais dans toute procédure d'arbitrage. La décision de l'arbitre sera finale et exécutoire pour les parties en cause, et pourra être appliquée par toute cour compétente. Dans toute la mesure permise par la loi, les parties se soumettent irrévocablement à la compétence d'un tel forum, et renoncent à invoquer toute objection éventuelle devant la juridiction ou les instances de ce forum.
- Clauses diverses :** Le présent accord comprend tous les arrangements entre les parties aux présentes et constituent l'entente intégrale conclue par les parties à l'égard des sujets traités dans la présente entente, laquelle remplace toutes les représentations, propositions, correspondances, discussions, négociations et ententes orales ou écrites antérieures. Aucune modification, renonciation, entente ou convention, orale ou écrite, visant de quelque manière à écarter ou modifier les termes de la présente entente, n'aura force exécutoire pour Owens Corning, à moins de figurer dans un document écrit, expressément présenté comme une modification, une renonciation ou un supplément apporté à la présente entente, et à moins que ce document ne soit exécuté par un représentant autorisé de Owens Corning.

La renonciation par l'une ou l'autre partie à toute violation ou le fait de ne pas appliquer l'une des conditions de cette entente n'affectera ni ne limitera ou n'annulera aucunement le droit, à tout moment, pour telle partie, d'exiger la stricte application de telle ou telle condition de cette entente.

**Télécopiez le formulaire dûment rempli  
au numéro : 1 866 213-3037**

\_\_\_\_\_ (Initiales)